

Wasselonne

INFOS



VILLE DE WASSELONNE



6

Les travaux dans
notre ville

10

Les actions de solidarité
menées pendant la crise

12

Présentation des élus
de Wasselonne

MERCI

AUX ANNONCEURS QUI NOUS ONT SOUTENUS DEPUIS 2014



HIEGELE ET FILS SAS
CHAUFFAGE SANITAIRE
SOLAIRE GÉOTHERMIE

Thierry
REHM
Sous le Jardin



**LAVERIE
AUTOMATIQUE**
"La Lavandière"



TAXI PHILIPPE

Thomas
Artisan - Made in Alsace
Boulangier Pâtisier - Chocolatier Glacier

edis Diagnostics
Immobiliers



accent
O OPTIQUE

EG SIGNALISATION



www.e-leclerc.com
E. Leclerc
WASELONNE



AGNÈS ODRY
IMMOBILIER



BC Aménagement



Agence
Immobilière
SCHWARTZ

TRITSCHLER
POMPES FUNÈBRES • WASELONNE

Adom
santé

cantillana



R-GDS Rénergie
Gaz Naturel
Rénovation



pierre **WAGNER**
ESPACES VERTS

ARTISAN-MÉNAGIER • WASELONNE
TAM
SARL
Styles

Jean-Pierre
Pâtisseries - chocolaterie - glaces
LE PRESTIGE - WASELONNE

Stéphane Paysage
Le professionnel de
votre jardin

ETS Laurent Eck
Le partenaire de votre bien-être

ALSAPAN
Furniture, Flooring, Worktops

cinquplus
EXPERTISE COMPTABLE



ACTEA
QUALITÉ D'OUVERTURES

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Optic2000

eventivia
RÉVÉLATEUR D'ÉMOTIONS

STACCO
CONCEPT SPECTACLES



Crédit Mutuel

novés!
imaginer créer communiquer

l'Étoile
HOSTELLERIE
WASELONNE



pied à terre 59 en ville

photo **fend**
GUY ET GUILLAINE

CYNO-PRO
Le professionnel du chien et du chat



Dolce Vita
ristorante • pizzeria • trattoria

BRICO PRO
WEISS

L'ATELIER DE FLO
ARTISAN LUNETIER

md
AUDIT & EXPERTISE COMPTABLE

A . R . C . H . I . T . E . C . T . E
ETIENNE TRUMPF ARCHITECTE DPLG

KAYSER
ASSURANCES
Particuliers • Entreprises • Professionnels • Prévoyance • Epargne

EDITORIAL

LE MOT DU MAIRE



VILLE DE WASSELONNE



Michèle Eschlimann
Maire de Wasselonne

Chères Wasselonnaises,
Chers Wasselonnais,

Avant tout, mon équipe et moi vous remercions très sincèrement pour la confiance que vous nous avez témoignée et renouvelée. Le 15 mars dernier, en effet, lors du premier tour des élections municipales, notre liste « Wasselonne avec vous et pour vous » a été réélue avec 57,38 % des voix.

Depuis, la crise sanitaire a bouleversé nos vies. Nous avons vécu ces trois derniers mois une société confinée où la distanciation sociale a été et continue d'être la règle. Mais nous avons aussi découvert – et c'est ce qu'il est important de retenir – un formidable élan de solidarité dans toutes les communes de France et particulièrement la nôtre. Cette période est venue nous rappeler les valeurs humaines essentielles auxquelles nous sommes tous attachés.

Merci aux nombreux bénévoles qui se sont investis aux côtés des élus pour aider les plus fragiles et rendre ainsi cette période de confinement le moins difficile possible.

Merci à l'ensemble du personnel communal pour son implication tout au long de la crise.

Merci à tous les professionnels de santé qui sont toujours mobilisés.

Ayons par ailleurs une pensée pour les personnes et les familles qui ont été touchées par cette maladie.

La vie municipale a également été impactée. Le nouveau conseil municipal n'a pu être installé que le mardi 26 mai. Dans cette période intermédiaire, le mandat de l'équipe précédente, que je remercie pour son implication, a été prorogé et tous les élus, anciens et nouveaux, ont travaillé main dans la main, mobilisés comme jamais, pour agir au plus près de vos besoins.

Depuis quelques semaines, nous nous engageons progressivement vers moins de restrictions dans notre vie quotidienne, professionnelle et sociale. Je crois que nous sommes tous heureux de cette évolution. Néanmoins, il ne faut pas baisser la garde face au virus qui continue à circuler. Aussi, comme les communes alentour, par mesure de précaution, nous avons choisi d'annuler toutes les manifestations importantes, notamment le marché du terroir et la brocante.

Je partage avec vous l'espoir que le monde d'après tire le meilleur de cette crise mondiale inédite et remette l'humain et son environnement au centre des préoccupations. Très modestement, notre équipe souhaite y contribuer pour Wasselonne. Seniors, commerçants, artisans, personnels soignants... tous requièrent plus que jamais notre soutien. Faisons en sorte, collectivement, d'y répondre.

Restons prudents afin de nous protéger et de protéger les autres.

Prenez soin de vous et des vôtres. A très bientôt.

Cordialement,

Ce bulletin municipal est le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en nous adressant un courriel à communication@wasselonne.org ou par téléphone au 03 88 59 12 12.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Michèle Eschlimann
CONCEPTION et PHOTOS : Comité de rédaction
IMPRESSION : Imprimerie OTT - Wasselonne



DERNIÈRE MINUTE : LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

VISITES

VISITES GUIDÉES DE WASSELONNE

(gratuites et sur inscription auprès de l'Office de Tourisme au 03 88 62 31 01)

Dans le cadre de ses visites estivales, le Cercle d'Histoire de Wasselonne vous propose 4 dates afin de découvrir ou de redécouvrir la cité, ses emblèmes, sa tour carrée et son temple protestant.

Mercredi 8 et 22 juillet / Jeudi 6 et 20 août

RDV fixé à 19H30, au pied de la tour carrée.

Des visites guidées de l'épopée industrielle sont proposées :

Les vendredis 3, 17 et 31 juillet Vendredi 14 août

RDV fixé à 10H30, parking rue du 23 Novembre

Merci par avance de respecter les règles d'hygiène et indications sanitaires qui nous sont imposées durant cette période (nombre de visiteurs limité, masques conseillés).

CINÉMA

SÉANCES DE CINÉMA GRATUITES EN PLEIN AIR, Cour du Château :

Projection dès la tombée de la nuit
(En cas de temps incertain : la projection gratuite du film aura lieu à l'Espace Municipal Saint Laurent à 20H)

Vendredi 17 juillet : Le grand bain (2018), tout public.

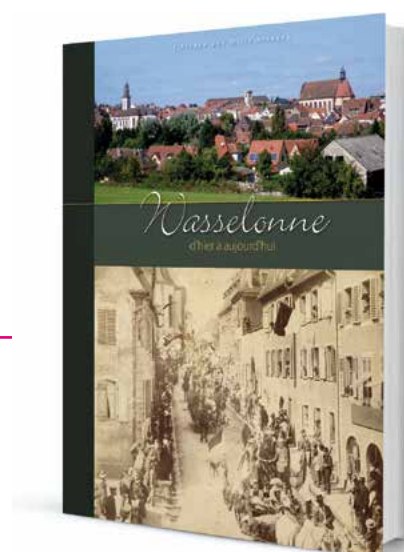
Vendredi 31 juillet : Yesterday (2019), tout public.

Vendredi 21 août : Mia et le lion blanc. (2018), tout public.

LES DERNIÈRES NEWS DE NOTRE VILLE

Wasselonne d'hier à aujourd'hui

L'ouvrage est disponible à la Mairie de
Wasselonne Place du Général Leclerc
03 88 59 12 12
www.wasselonne.fr



29€

- > Format : 22 x 28 cm
- > 216 pages
- > Couverture cartonnée
- > Plus de 500 photos

Pour qui sait s'arrêter à Wasselonne « la belle aux cent tournants », il découvrira une cité connue dès l'époque romaine, dominée par les vestiges de son château, dont la « tour carrée » et la « tour ronde » constituent l'image de marque. Et si sa curiosité l'entraîne à travers les rues étroites et tortueuses de Wasselonne et Brechlingen, il découvrira un riche habitat des XVIIe et XVIIIe siècles, avec ses maisons de pierre et de pan de bois décorées de blasons de métiers et d'artisans. Sans oublier la rivière, la Mossig, qui serpente en fond de vallée et au bord de laquelle se sont installés de nombreux moulins et tanneries qui ont fait la richesse d'une cité qui depuis la fin du XVe siècle était propriété de la ville de Strasbourg.

Quelques entreprises au XIXe siècle ont acquis une renommée nationale, voire internationale : la fabrique de chaussons Amos à Brechlingen et le Domaine Pasquay aux multiples productions (calorifuges, tuiles, briques et chaux...). Il ne manquera pas non plus de découvrir les lieux de cultes qui, comme dans une grande partie de l'Alsace, cohabitent depuis le XVIe siècle...

Nous espérons que cet ouvrage vous donnera envie de redécouvrir Wasselonne grâce à une iconographie soignée qui retrace la vie et l'histoire de ses ancêtres. Vous ne serez pas déçus.



Un nouveau contremaître pour le service technique

Depuis le 1^{er} mars de cette année, Mathieu Weller est le nouveau contremaître des services techniques de Wasselonne. Sa mission principale est de coordonner le travail des 15 agents des équipes bâtiment - éclairage public, voirie, espaces verts et fleurissement.

Basé à l'atelier communal, il gère ainsi les demandes d'intervention formulées sur l'ensemble de la ville et constitue le planning du personnel technique. Mathieu Weller, qui participe également chaque semaine à la réunion cadres assurant le pilotage des tâches à effectuer, se félicite d'avoir trouvé à son arrivée une équipe motivée.

Après avoir travaillé au sein du service propreté de l'Eurométropole de Strasbourg, Mathieu Weller était le responsable voirie de la ville de Miribel, près de Lyon, avant d'être recruté par Wasselonne qui lui a permis de revenir en Alsace où il a des attaches personnelles. Arrivé au moment du début de la crise sanitaire, il a dû d'emblée mettre en œuvre les consignes spécifiques en période de confinement : mesures de désinfection, tournées de propreté, puis retour à un fonctionnement normal depuis la fin avril tout en veillant au respect des gestes barrière.

On s'adresse aux élus!

Ponctuellement mais assurément un peu plus en ces temps incertains, Madame le Maire ou ses adjoints sont destinataires de courriers dont les auteurs ne sont pas identifiables.

Ils ont souvent pour objet de critiquer telle ou telle attitude, de dénoncer des faits réels ou supposés, de « renseigner » sur des constats éminemment subjectifs.

On comprendra bien 3 choses :

Par définition, l'auteur d'un courrier anonyme ne peut pas obtenir de réponse. Réponse qui est par ailleurs systématiquement apportée à tous les administrés qui s'adressent au maire.

Par convenance, aucun des courriers reçus en mairie n'est diffusé publiquement et les noms qui y figurent sont scrupuleusement maintenus dans la confidentialité la plus absolue.



Par conviction, il n'est tenu aucun compte des demandes adressées par lettre anonyme. Elles finissent dans les oubliettes de l'histoire, endroit d'où elles méritaient de ne jamais sortir.



Vous avez dit conscience écologique... L'ombre au tableau dans un écrin de verdure !

Tout le monde s'accorde à dire, et c'est un fait heureux, que notre ville, nichée dans un poumon vert, bénéficie d'une situation exceptionnelle au cœur d'une nature accueillante qu'il convient de préserver comme un précieux patrimoine.

Pourtant, à l'heure où les maîtres mots sont la préservation de la planète et la protection de l'environnement, ces dernières semaines ont été observés de nombreux manquements aux règles élémentaires de savoir-être et de respect des lieux de vie. Effet du déconfinement, d'une soudaine liberté retrouvée et du laisser-aller où tout serait permis... Mais de nombreux témoignages indignés, relayés par les promeneurs, marcheurs ou autres cyclistes qui arpentent notre ville ainsi que les réseaux sociaux,

avec moult photos édifiantes, ont fait état du spectacle navrant des débris, déchets et autres immondices qui, au gré des parcs et sentiers, jonchaient et disputaient le sol aux pâquerettes printanières de notre cité. Tableau affligeant...

Comme l'a récemment rappelé notre Maire, il est inacceptable que certains individus, isolés, se livrent à de telles incivilités alors que la ville est pourvue de nombreuses poubelles, vidées tous les jours par les équipes communales.

Au-delà de la pédagogie, il est bon de redire également que de tels actes sont répréhensibles et punis par la loi. A ce titre, les policiers municipaux ont toute diligence pour dresser contravention en cas d'infraction constatée sur le ban de la commune. Gardons à l'esprit que nous contribuons tous à faire de Wasselonne une ville agréable et bien tenue, où le respect des infrastructures et des lieux de vie partagés et préservés puisse permettre aux habitants, comme aux touristes et visiteurs d'un jour, de vivre dans un espace public, de liberté, et un lieu accueillant où il fait bon vivre !

LES TRAVAUX DANS NOTRE VILLE



Le secteur du Wangenberg fut particulièrement touché lors des épisodes orageux de juin 2016. La solution retenue afin de prévenir des coulées d'eaux boueuses est la mise en place de bassins de rétention en amont de la ferme. Le préalable était de réaliser une évacuation pour ces eaux.

Entrepris dès le mois de février, des travaux sont réalisés le long de la piste cyclable. Interrompus quelques semaines pour cause de confinement, ils sont maintenant terminés. Le fossé existant a été prolongé sur près de 500 mètres par une conduite de diamètre 1200 mm qui va se jeter dans la Mossig en aval de la zone du Ried. Le fossé existant le long des jardins familiaux a été reprofilé et sa capacité d'écoulement augmentée. Cet aménagement est maintenant fonctionnel et prêt à absorber les eaux de la future retenue. Le coût global de cette opération est de l'ordre de 250.000 € entièrement financé par la ville même si le SDEA était en charge de ce chantier.





RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DE LA RUE DES PLATANES

De nouveaux équipements pour les enfants de 1 à 12 ans ont été installés. L'ancien sol a été remplacé par un sol souple coulé afin d'améliorer la sécurité. Le thème de l'aire est aujourd'hui en adéquation avec les lieux (nature/arbre/maison).

Montant des travaux : 47.800€



QUARTIER CENTRE

Les travaux de réfection des rues Jost, de la Forge, du Puits, du Coin et des Païens ont commencé ce mois-ci. Le chantier, qui a débuté par la pose de nouvelles conduites d'eau potable dans la rue des Païens, devrait durer jusqu'en octobre. Ces rues seront refaites en pavés naturels pour leur garder l'aspect actuel caractéristique de l'histoire de notre ville. Le projet, présenté préalablement aux riverains, a été conçu en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Montant des travaux : 389.400€



TROTTOIR RUE DE COSSWILLER

Un trottoir a été créé pour permettre de relier la rue de la Papeterie au cheminement de la rue de Cosswiller.

Montant des travaux : 40.000€



PISTE CYCLABLE

La piste cyclable entre la rue du Chemin de Fer et la rue de Cosswiller est en cours de réfection, après 10 ans de procédure suite à un litige avec l'entreprise.

La mise en œuvre et la pose des enrobés sont terminés. Les accotements de la piste, la signalisation et l'engazonnement restent à réaliser.

La piste a été réouverte mi-juin.

Montant des travaux : 315 000€ totalement pris en charge par l'indemnité du litige.

QUAND LE JARDIN S'INVITE DANS LA VILLE

Parmi les enseignements immédiats de la crise sanitaire, il y a le constat d'une forte préoccupation des citoyens en matière d'autonomie alimentaire et de développement des circuits courts de consommation. La ville de Wasselonne souhaite accompagner ce mouvement en proposant l'opération "Légumes dans la ville" qui se décompose en plusieurs actions.



1 Distribuer des plants de tomate aux habitants

A l'origine, une bourse aux plantes devait être organisée à la mi-mai lors d'une journée portes ouvertes aux serres municipales. Des plants de tomate avaient été produits pour cette occasion par l'équipe fleurissement de la ville. Cette manifestation ayant été annulée du fait de la crise sanitaire, près de 600 plants de tomate ont finalement été distribués lors du marché hebdomadaire du lundi 25 mai.

2 Intégrer des plantes aromatiques dans le fleurissement de la ville

Dans le cadre du fleurissement estival de Wasselonne, le service technique a intégré des bacs avec des plantes aromatiques comestibles. Ces végétaux, lorsqu'ils sont accompagnés d'un panneau en bois, sont en libre

accès et les Wasselonnais peuvent en prélever - raisonnablement - pour les consommer et agrémenter leurs recettes de cuisine. Mais laissez-en pour les autres ! Il ne reste plus qu'à explorer les différents endroits de la ville pour les découvrir...

3 Créer un groupe de travail "jardins partagés"

La ville propose la création d'un groupe de travail "jardins partagés", à partir de cet automne. Peuvent y participer tous les habitants de Wasselonne intéressés par ce type de projet collectif.

Pour s'inscrire il suffit d'envoyer un message avec ses coordonnées à : developpement.durable@wasselonne.org



Petit bac d'aromatiques du côté de l'église protestante



Le laurier-sauce de la Place du Marché (à ne pas confondre avec le laurier rose ou à fleurs à proximité qui lui est toxique)

4

Ajouter une catégorie "potager" au concours de fleurissement de la ville

Vous aimez fleurir votre maison, votre jardin ou votre balcon ?

Vous bichonnez votre potager qui vous permet de produire de beaux fruits et légumes ?

La crise sanitaire n'a pas empêché les jardiniers amateurs d'exercer leurs talents, bien au contraire !

Aussi, comme chaque année, la ville de Wasselonne organise son concours de fleurissement annuel auquel peuvent s'inscrire les habitants, dans l'une des 4 catégories suivantes :

- Maison avec jardin
- Maison sans jardin
- Immeuble collectif (balcon)
- Potager (**NOUVEAU**): Peuvent s'inscrire les personnes cultivant un potager, fleuri ou non,

à côté de leur habitation ou non. Les locataires des jardins familiaux sont aussi

invités à participer. La seule obligation est que le potager soit visible depuis le domaine public ou un lieu ouvert au public.

Si vous souhaitez concourir, inscrivez-vous au guichet d'accueil de la mairie ou par téléphone au 03 88 59 12 12, d'ici le 15 juillet 2020 au plus tard.



5

Lancer un marché des producteurs locaux

La ville projette d'expérimenter un deuxième marché le vendredi de 16h à 20h, place du Général Leclerc, en face de l'Hôtel de Ville. L'idée est de faire un marché de producteurs pour le différencier du marché traditionnel mais également pour soutenir la production agricole par le développement de la vente directe. Un circuit court de consommation ne présente en effet que des avantages : bénéfique pour les producteurs qui vendent sans intermédiaire, valorisation de leur travail, soutien à l'emploi local, réduction des déchets avec moins d'emballages et moins de gaspillage, impact environnemental favorable grâce à la proximité... Dès que le marché sera prêt à être lancé, une information sera diffusée aux Wasselonnais.

LES ACTIONS

COVID

18 000 masques lavables, soit trois masques par habitant, ont été offerts par la Ville de Wasselonne, la Communauté de Communes Mossig et Vignoble et le Département.



DISTRIBUTION DE MASQUES LAVABLES AUX HABITANTS

Les masques offerts par la Ville ont été fabriqués par RESILIENCE, un groupement rassemblant des PME du textile, des entreprises d'insertion et des entreprises adaptées. Ceux financés par le Département et la Communauté de Communes Mossig et Vignoble ont été fabriqués par le Pôle Textile Alsace.

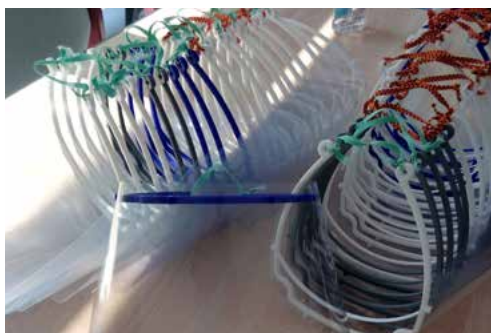
Après une longue attente due à un retard de livraison, ces masques ont été distribués à l'ensemble des habitants le week-end des 13 et 14 juin 2020.



PRENONS SOIN DE NOS AINÉS

Durant cette période difficile, le personnel soignant et les résidents de l'EHPAD de Wasselonne ont bénéficié de nombreux soutiens et de marques d'affection :

- l'association FEMMES DE FOOT a distribué des tourtes, des pâtés en croûte et des chocolats ainsi que des blouses jetables à l'ensemble du personnel ;
- les supermarchés MATCH ont offert au personnel et aux résidents des Lamele pour Pâques ;
- l'entreprise MAX DARK DOG 3D PRINTER a fabriqué et offert des visières de protection ;
- de nombreux enfants ont envoyé de très beaux dessins à l'attention des résidents ;
- le club des Amis de la Maison de retraite, avec l'appui de Mme le Maire, a obtenu l'autorisation de la gendarmerie afin que plusieurs personnes se réunissent pour offrir une animation musicale devant l'EHPAD tous les jeudis, pour la plus grande joie des résidents ;
- aide aux courses par des bénévoles et élus.



ACTIONS ÉCOLES

Suite aux directives gouvernementales, la municipalité a pu offrir aux familles et à leurs enfants la possibilité de reprendre le chemin de l'école depuis le 14 mai. Les directrices ont travaillé d'arrache-pied avec les différents acteurs de la commune et du personnel des écoles pour organiser les retours de façon progressive et dans le respect d'un protocole sanitaire lourd imposé. Les classes de CP et CM2 ont ouvert la marche, suivies des élèves ULIS. Début juin, ce sont les élèves de CE1, CE2 et CM1 qui ont retrouvé les bancs de l'école, puis les grandes sections de maternelle le 15 juin. Enfin, depuis le 22 juin, un retour général de tous les enfants est assuré.



APPEL AUX AINÉS

Durant le confinement, la Ville de Wasselonne, accompagnée de bénévoles, a téléphoné plusieurs fois aux 350 personnes âgées de plus de 80 ans et une fois aux 300 personnes âgées entre 70 et 80 ans. Toutes allaient bien et étaient entourées et aidées par leur famille, leurs amis et voisins.

UN VENT DE SOLIDARITÉ A SOUFFLÉ SUR WASSELONNE



AGF - ACTION MASQUE SOLIDAIRE

De nombreux bénévoles, couturiers et découpeurs, se sont retrouvés au Centre Social et Familial afin de confectionner des masques alternatifs en tissu. La solidarité a opéré très rapidement avec des dons de tissus, d'élastique mais surtout du savoir-faire et du soutien.

Ces masques étaient disponibles au Centre Social et Familial, en échange d'un don destiné à financer du soutien scolaire pendant l'été.

La Ville de Wasselonne a fait don d'une somme de 2.400€ pour la confection de 1.200 masques destinés aux habitants de plus de 65 ans.

COV'IDEL : la réponse des soignants du GEF de la Mossig au COVID-19

Dès le début de la crise sanitaire, plus d'une vingtaine d'infirmières et infirmiers du secteur de Wasselonne-Marlenheim et alentours se sont réunis afin de faire face à l'épidémie de COVID-19 et de gérer la prise en charge des soins infirmiers à domicile.

Ils ont mis en commun des moyens matériels et humains permettant d'assurer une tournée dédiée COVID-19 afin de :

- ne pas mélanger les prises en charge entre les patients fragiles et indemnes et les patients atteints ou suspectés d'infection COVID-19 ;
- faire face à un manque de moyens de protection individuels ;
- être capables de prendre en charge un flux important de patients avec

un effectif infirmier pouvant être fortement impacté par l'épidémie et ses conséquences.

Cette initiative imposait un local, de la communication et un véhicule dédié ainsi qu'une solution complète de télé-médecine. Le local a été mis à disposition par la ville de Wasselonne, les moyens de communication par la Communauté de Communes Mossig et Vignoble, le véhicule par le garage KERN et le matériel de télé-médecine financé par la Croix Rouge.

Merci à l'ensemble des infirmières et infirmiers pour la mise en place de Cov'Idel, merci pour cette initiative et leur engagement !

Accédez à Cov'Idel en images via ce lien : <https://www.proxi-sante.org/wass/>

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

Le conseil municipal est maintenant installé. Dès demain, nous pourrons naturellement construire ensemble, municipalité, habitants et forces vives, l'avenir de Wasselonne. Il se fera dans le respect de nos engagements électoraux.



MAIRE DE WASSELONNE

Michèle Eschlimann

Vice-présidente du Conseil départemental du Bas-Rhin,
en charge de l'autonomie

Vice-présidente de la Communauté de Communes
Mossig et Vignoble, en charge de l'économie
et du tourisme

Quartier Rue de Cosswiller

✉ maire@wasselonne.net

📅 sur rendez-vous



VILLE DE WASSELONNE

NOUS CONTACTER

✉ communication@wasselonne.org

✉ developpement.durable@wasselonne.org



1^{ER} ADJOINT AU MAIRE EN
CHARGE DE L'ATTRACTIVITÉ DE
LA VILLE ET DE L'URBANISME

Jean-Philippe Hartmann

Délégué titulaire de la Communauté de Communes
Mossig et Vignoble

Vice-président du Sélect'om
Quartier Bubenstein

✉ jean-philippe.hartmann@wasselonne.net

📅 jeudi de 9h30 à 12h



ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE
DE LA COMMUNICATION

Nathalie Peter

Déléguée titulaire de la Communauté de Communes
Mossig et Vignoble

Présidente de l'association des commerçants
et artisans de Wasselonne (ASCA)

Lotissement «Les Champs Fleuris»

✉ nathalie.peter@wasselonne.net

📅 sur rendez-vous



ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE
DESTRAVAUX, DU PATRIMOINE
ET DE LA FORÊT

Serge Fendrich

Délégué titulaire de la Communauté de Communes Mossig et Vignoble

Vice-président de l'association «Wasselonne en Fête»

Quartier Rue de Cosswiller

✉ serge.fendrich@wasselonne.net

📅 sur rendez-vous



ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE
DES ÉCOLES, ENFANCE ET JEUNESSE

Céline Benford

Déléguée titulaire de la Communauté de Communes Mossig et Vignoble

Secrétaire du club de judo AMPM et membre de l'AP2C

Centre-ville

✉ celine.benford@wasselonne.net

📅 mardi de 14h à 17h



ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES
SOLIDARITÉS, DE L'ACTION SOCIALE
ET DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL

Céline Walter

Déléguée titulaire de la Communauté de Communes Mossig et Vignoble

Bénévole dans la troupe de théâtre dialectal de Fessenheim-le-Bas

Quartier Osterfeld

✉ celine.walter@wasselonne.net

📅 lundi de 15h à 17h30 et jeudi de 8h30 à 11h30



ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sébastien Laeng

Membre du cercle d'histoire de Wasselonne

Membre du Bureau de l'office de tourisme intercommunal

Centre-ville

✉ sebastien.laeng@wasselonne.net

📅 sur rendez-vous



ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE
DE LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE
ET DE LA GESTION DU CAMPING

Didier Hellburg

Délégué titulaire de la Communauté de Communes Mossig et Vignoble

Bénévole des associations «Wasselonne en Fête», Muzike et du club de tennis

Quartier Heylenbach

✉ didier.hellburg@wasselonne.net

📅 sur rendez-vous

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Marius Krieger*
- Eric Schorp
- Marie-Angèle Commenne
- Alain Gérard
- Philippe Sohn
- Dimitri Zuccala
- Sylvie Hollier
- Emmanuelle Heitz
- Laure Fehrenbach
- Cédric Halter
- Stéphane Woehrel
- Audrey Reinbold
- Céline Comblez
- Mérédith Bertolotti
- Barbara Boch
- Denise Lentz
- François Pelissier
- Jean-Christophe Filez
- Philippe Schnitzler
- Catherine Blanchard
- Marie Scheffknecht

* Délégué titulaire de la Communauté de Communes Mossig et Vignoble

UNE DYNASTIE DE CHAPELIERS

La famille PROVOT de Wasselonne, une dynastie de pelletiers-chapeliers

Jean Provot, pelletier (né à Saverne le 27/05/1815, décédé à Wasselonne le 20/04/1887). Fils de Jean Provot, jardinier, et de Thérèse Graber.

Vers 1860, Jean, venu de Lorraine, s'établit à Wasselonne où il monta, dans un hangar de la cour du Château (N° 14), un atelier de confection de chapeaux de feutre. Puis, il transféra son atelier dans un immeuble situé au fond de la cour du 65, rue du Général de Gaulle, immeuble donnant sur la rue du 23-Novembre. En 1870, c'est une petite entreprise de 12 ouvriers.

Jean Eugène Provot, chapelier (né à Wasselonne le 20/08/1843, décédé à Chazelles-sur-Lyon (Loire) le 06/10/1932). Fils de Jean Provot, pelletier, et de Joséphine Hagenburger.

C'est à Wasselonne que Jean Eugène fit son apprentissage dans la confection de chapeaux. Il opta pour la France après la cession de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand en 1871 et créa la même année à Chazelles-sur-Lyon une fabrique de chapeaux qui devait se développer rapidement et devenir à la fin du siècle une manufacture employant plus de 1000 ouvriers et dotée de prix prestigieux au cours de plusieurs expositions organisées aussi bien en France qu'à l'étranger. En 1904, Provot transforma son entreprise en société anonyme par actions au capital de deux millions de francs, dont il devint l'administrateur délégué. Élu maire de Chazelles-sur-Lyon dans les années qui suivirent son installation dans la ville, il resta en fonctions jusqu'en 1891 et occupa simultanément le siège de conseiller d'arrondissement. Chevalier de la Légion d'honneur (1889).

Jean Émile Provot, chapelier (né à Wasselonne le 19/12/1846, décédé à Wasselonne le 05/01/1931). Fils de Jean Provot, pelletier, et de Joséphine Hagenburger.

En 1906, Jean Émile acheta l'ancien moulin à farine Seyter, transformé vers 1828 en usine de chaussons de laine par Jean Jacques Amos, situé au bord de la « Radelbach » (bras de la Mossig), pour y installer une chapellerie.

Émile Provot, chapelier (né à Wasselonne le 20/07/1879, décédé à Wasselonne le 06/11/1956). Fils de Jean Émile Provot, chapelier, et de Marie Thérèse Ober.

À la mort de son père Jean Émile, en 1931, Émile lui succéda.

La chapellerie cessa son activité en 1943. Les bâtiments, le parc ainsi que l'étang ont été acquis, en 1961, par les époux Fischbach / Diss de Wasselonne.

André Henning



Ancien moulin à farine Seyter. 1828, fabrique de chaussons de laine AMOS.

1906, chapellerie PROVOT.



14, cour du Château
Grange Provot transformée en logement



65, rue du Général de Gaulle
Façade de la maison Provot.

Sources :

- *Souvenirs de famille*. • Notes de Madame Odile Didelot-Boehm - Mulhouse (Haut-Rhin), fille d'Henri Eugène Boehm et d'Anne Joséphine Provot.
- Rolf Werl : « Wasselonne - Histoire d'une ville d'Alsace des origines à nos jours », Collection « Recherches et Documents » n° XXXXVIII, Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est - Strasbourg, 1991.
- Rolf Werl : « Provot Eugène », Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne (NDBA) de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace - Strasbourg, Volume VI - Fascicule n° 30 / 1997, page 3054b.

Les élus du groupe majoritaire «Wasselonne avec vous et pour vous»

Lors des élections municipales de mars dernier, vous nous avez largement renouvelé votre confiance pour assumer la gestion de notre ville. Nous vous en remercions vivement.

Compte-tenu du contexte sanitaire, le conseil municipal issu des élections du 15 mars a été installé le mardi 26 mai seulement. Durant la période transitoire, les élus sortants ont été maintenus en fonction et ont continué à gérer la ville.

Dans l'urgence sanitaire, nous avons dû faire face à la situation inédite qui frappait notre pays et particulièrement notre région. Madame le Maire et ses équipes étaient présentes au quotidien afin de maintenir la continuité du service public.

La salle Prévotale fut mise à la disposition des personnels soignants libéraux du secteur. Un partenariat tissé avec l'AGF a permis une première distribution de masques à nos concitoyens de plus de 65 ans dès la fin du confinement. Une chaîne de solidarité a fonctionné, initiée par la ville, pour permettre de faire les achats essentiels à toutes les personnes isolées. Nos écoles ont pu reprendre leur fonctionnement compte tenu des directives édictées par l'Etat. Jamais les services essentiels n'ont été interrompus.

Il faut ici rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont continué à assurer leur travail malgré les risques encourus, particulièrement

les personnels soignants et les personnels de la distribution et du commerce alimentaire.

Pensons aussi à nombre de nos concitoyens touchés par la maladie, nous leur adressons toute notre solidarité.

L'économie locale souffre toujours de la récession liée au confinement. Les collectivités assumeront leurs missions afin d'aider au mieux nos entreprises, il appartient aussi à chacun d'apporter sa petite pierre à l'édifice de la reprise économique en adoptant un mode de consommation responsable.

Le nouveau groupe majoritaire est fort de 23 personnes, sortants et nouveaux élus. Grâce à l'expérience acquise lors des mandatures précédentes, notre équipe est opérationnelle depuis le premier jour.

Lors de la séance d'installation, nous avons reconduit Michèle ESCHLIMANN au poste de premier magistrat. Notre groupe lui renouvelle sa confiance pour assumer la lourde tâche de la gestion de notre ville.

Elle sera entourée de 7 adjoints au maire. En effet, nous avons fait le choix de confier les domaines du développement durable et du cadre de vie à une personne dédiée. Sébastien LAENG, nouveau venu dans la fonction, aura en charge ce domaine. Avec la commission qu'il animera, nous mettrons en œuvre les objectifs affichés lors de la

campagne électorale. Nous souhaitons revenir à des pratiques de production et de consommation locales, notamment par la mise en œuvre de jardins partagés et d'un marché des producteurs locaux. Ces projets devront aussi servir à tisser du lien social parmi les habitants de nos différents quartiers.

Outre la parution périodique du bulletin municipal, nous veillerons à communiquer vers l'ensemble de nos habitants et à concerter à chacune de nos réalisations. Nathalie PETER, elle aussi nouvelle adjointe au maire, sera en charge de cette thématique.

De nombreux projets sont en gestation, ils ont été présentés par les documents que notre liste a édités en mars dernier. Formulons le souhait que la situation sanitaire évolue dans un sens favorable et permette leur accomplissement.

Nous avons foi en l'avenir et restons plus que jamais mobilisés au service de Wasselonne.

Michèle Eschlimann, Jean-Philippe Hartmann, Céline Walter, Serge Fendrich, Nathalie Peter, Didier Hellburg, Céline Benford, Marius Krieger, Sylvie Hollier, Cédric Halter, Laure Fehrenbach, Sébastien Laeng, Mérédith Bertolotti, Stéphane Woehrel, Emmanuelle Heitz, Éric Schorp, Barbara Boch, Philippe Sohn, Marie-Angèle Commenne, Alain Gérard, Céline Comblez, Dimitri Zuccala, Audrey Reinbold.

Les élus du groupe «Wasselonne évolutions»

Nous remercions tous les Wasselonnais qui ont échangé, débattu avec nous et qui nous ont soutenus pendant cette campagne électorale. Vous avez été notre fil conducteur tout au long de la préparation de nos propositions. Malheureusement, le choix final fût à notre désavantage, le tout dans un contexte sanitaire bien difficile.

Nous apportons notre plus grand soutien à tous ceux qui, de près ou de loin, ont été impactés par cette pandémie. Nous pensons aux malades, aux défunts, aux familles, mais aussi à tous les travailleurs sur le front ainsi qu'à ceux qui tentent de «remonter la pente» dans cette terrible crise économique. Cette dernière aura un impact important pour les commerçants, artisans

et industriels wasselonnais et nous espérons qu'ils seront entendus et soutenus.

Mais tout ne s'arrête pas et certains projets continuent de se déployer à Wasselonne. L'un d'eux est l'implantation d'un Drive Leclerc. Nous n'y sommes pas opposés, c'est le lieu qui pose problème (en place de l'ancien Exotics). Cela va à l'encontre de toute démarche d'amélioration de l'attractivité de notre belle ville! La commune a accompagné ce choix en ne préemptant pas l'achat de la bâtisse et en modifiant le PLU (Plan Local d'Urbanisme) : la zone entourant le bâtiment passe d'une zone naturelle à une zone constructible. C'est inacceptable en entrée de ville! La friche Kolb est déjà tellement peu accueillante...Les Wasselonnais

ont-ils été informés ? Leur a-t-on proposés de se positionner sur ce choix ? Affaire à suivre de très près, notre opposition sera-t-elle finalement entendue ?

La communication de la mairie envers les citoyens demeure trop partielle, et les informations sont diluées et ciblées. Pour exemple la distribution des masques aux Wasselonnais. Il y a eu des retards de livraison, comme ailleurs, mais informer, c'est aussi savoir dire «je ne sais pas», c'est être rassurant dans des situations anxiogènes, c'est être présents, pour tous. A croire qu'une fois la campagne électorale passée, et le bulletin mis dans l'urne, le Wasselonnais redevient pour certains un pion du jeu !

ADRESSES UTILES

COMPTE TENU DE LA SITUATION ACTUELLE, CES HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS.

Adresses utiles

■ Bibliothèque de Wasselonne

4, Cour du Château - Tél. 03 88 87 18 60
La bibliothèque municipale est ouverte à tous 13h30 par semaine (4h30 en période de congés scolaires).

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :
Lundi de 10h à 11h ; Mardi de 10h à 11h et de 15h30 à 17h ; Mercredi de 10h à 11h, de 16h à 19h
Jeudi de 10h à 11h ; Vendredi de 10h à 11h et de 15h30 à 18h ; Samedi de 10h à 11h30

Pendant les congés scolaires, la bibliothèque est ouverte : lundi, mercredi et samedi de 10h à 11h30.

■ Piscine de Wasselonne

Centre de Loisirs - 3 rue des Sapins
Tél. 03 88 87 03 97

Activités proposées : sauna, cours de natation, aquagym, plongée.

Les horaires d'ouvertures sont consultables sur www.mossigvignoble.fr, rubrique Culture, sports et loisirs.

■ Wasselonne en Fête

(Comité des Fêtes de Wasselonne)
13 place du Marché - 67310 WASELONNE
Tél : 03 88 59 12 00
De 9h à 12h et 15h-17h, fermé mardi après-midi.

■ Office de Tourisme Intercommunal

13 place du Marché - Tél. 03 88 62 31 01

■ Communauté de Communes Mossig et Vignoble

33 rue des Pins - Tél. 03 88 59 12 10
www.mossigvignoble.fr

■ Trésorerie de Wasselonne

8 Cour du Château - 67310 WASELONNE
Tél. : 03 88 87 03 78 - Fax: 03 88 87 44 05
Courriel : t067064@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- fermeture le mercredi (sans accueil téléphonique) et le vendredi (avec accueil téléphonique)
La Trésorerie de Wasselonne n'accepte plus de paiement en espèces.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le recouvrement des impôts (paiement, demande de délais de paiement, et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière...) se fait à Molsheim, à l'adresse ci-dessous.

■ Service des impôts des particuliers de Molsheim

20 rue Gaston Romazzotti - BP 26165
67125 MOLSHEIM Cedex - Tél : 03 88 47 98 47
ou sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ; Fermé le mercredi et le vendredi
Pour les cas complexes, prendre rendez-vous par téléphone ou par courriel.

Pour les opérations relatives aux créances des collectivités locales, les usagers habitant la commune continuent à être accueillis à la trésorerie de Wasselonne.

■ Sous-préfecture de Molsheim

Horaires d'accueil du public : de 8h30 à 12h00, du lundi au vendredi, sans rendez-vous / en dehors de cette plage horaire, sur rendez-vous, ou par téléphone au 03 88 49 72 72.

Permanences

■ Mairie de Wasselonne

7 Place du Général Leclerc - BP 14
67318 WASELONNE cedex
Tél. 03 88 59 12 12 - Fax 03 88 59 12 22
Courriel : mairie@wasselonne.org

Horaires d'accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h
Le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h
Fermé mercredi après-midi

Service Urbanisme et Etat Civil

Lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h, fermé mercredi après-midi

Permanence jusqu'à 19h de l'Accueil et Etat Civil les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois.

Demandes de passeport et CNI

Uniquement sur rendez-vous.

■ Permanences en mairie

Mission locale : les mardis de 14h à 16h

Agence Territoriale d'Ingénierie Publique ATIP (dossiers d'Urbanisme) et Architecte des Bâtiments de France

Uniquement sur RDV à prendre au guichet Urbanisme.

Conciliateur de justice :

le 1^{er} lundi du mois, de 14h à 17h

■ PAEJ (point accueil et écoute jeunes)

Permanence les lundis de 9h à 11h à la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble et de 11h à 15h au collège Marcel Pagnol (sauf congés scolaires : uniquement de 9h à 14h à la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble).

Contact Claire BASTIDE, psychologue.
Tél 07.83.17.78.12 ou c.bastide@alt-67.org

■ Permanences au Centre Social et Familial AGF

2 rue Romantica - Tél. 03 88 87 05 59

Aide aux courriers :

tous les lundis de 14 h à 16 h uniquement sur rendez-vous (consultation gratuite proposées par l'AGF)

Consultation juridique gratuite par Maître SINGER :

le 1^{er} vendredi du mois.
Se renseigner à l'AGF.

Permanence gratuite par Maître BERNHART, notaire :

tous les 4^{ème} lundi du mois à partir de 19h.
Se renseigner à l'AGF.

Permanence gratuite par Maître ROUACH-NEYMANN, avocat :

le 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois.
Se renseigner à l'AGF.

UNIAT : le 3^{ème} jeudi des mois impairs

CAF : Les mardis et jeudis après-midi de 14h à 16h30 uniquement sur rendez-vous au 03.88.87.05.59

P.A.S.S. (Lutte contre le surendettement) : les lundis de 9h à 12h, sur rdv au 03 88 87 05 59

Médiation familiale : sur rdv au 03 88 23 57 75

■ Centre médico-social

26 rue de la Gare, Wasselonne
Tél. 03 69 33 20 00

Permanence ESPAS (Espace d'Accueil Seniors) : sur rdv au 03 69 33 20 00.

Permanence des assistantes sociales : sur rendez-vous au 03 69 33 21 50.

■ Permanence SIBAR

Chaque deuxième et quatrième lundi du mois de 8h -12h et 14h-17h.

■ Espace France Services

Communauté de Communes Mossig et Vignoble - 33 rue des Pins.
Ouvert actuellement sur RDV.

Contact : 03 88 64 74 46
ou franceservices@mossigvignoble.fr

Accompagnement de premier niveau pour vos démarches CPAM, CAF, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, DGFIP, La Poste, Ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement du permis de conduire et de la carte grise), Ministère de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit), Mission Locale.

Espace Info Energie : les 4^e mercredis du mois de 9h à 12h, dans les locaux de l'Espace France Services. Contact 03 88 97 39 69 ou jean.schoepfer@pays-bmp.fr

Sites internet utiles

Ville de Wasselonne

www.wasselonne.fr

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin

www.sdea.fr

Le portail de l'Administration Française

www.service-public.fr

Le portail des démarches en ligne

www.administration24h24.gouv.fr

Recherche de formulaires

www.cerfa.gouv.fr

Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin

www.strasbourg.caf.fr

Demande de logement social en ligne

www.demandedelogement-alsace.fr

Conseil Départemental du Bas-Rhin

www.bas-rhin.fr

Conseil régional Grand Est

www.grandest.fr

Préfecture du Bas-Rhin

www.bas-rhin.pref.gouv.fr

Assurance Maladie (consultations remboursements en ligne, attestations, édition d'imprimés)
www.ameli.fr

CTBR (horaires des bus)

www.ctbr67.fr
ou renseignements au 09 72 67 67 47

Transports en Alsace

www.vialsace.eu
Recherche pour vous les différentes solutions offertes par les transports en commun pour vous rendre d'un point à un autre en Alsace.

Select'om

www.select-om.com

Téléphones utiles

Pompiers : appeler le **18**

Centre de secours de Wasselonne : **03 88 87 14 78**

SAMU : appeler le **15**

Garde médicale d'urgence : **03 69 55 33 33**

Centre anti-poisons : **03 83 22 50 50**

Gendarmerie de Wasselonne : **03 88 87 02 45**

Permanence Electricité de Strasbourg : **03 88 18 74 00**

Permanence Gaz de Strasbourg : **03 88 75 20 75**

Permanence S.D.E.A. : **03 88 19 97 09**